



Communauté de Communes  
Roussillon Conflent  
*Multiplions nos énergies*

RF  
PREFECTURE DE PERPIGNAN  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AF: 20/04/2022  
066-246600415-20220413-DE\_034\_2022-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>OBJET :</b>	<b>Nombre de Conseillers : 38</b> <b>En exercice : 38</b> <b>Présents : 36</b> <b>Votants : 38</b> <b>Délib. n° 08 – 13/04/2022</b>
<b>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT VERSEE A L'ASSOCIATION ACAGV SUR L'EXERCICE 2022</b>	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

**L'an deux mille vingt-deux, le 13 Avril**, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

Date de la convocation : Mercredi 06 avril 2022

**Présents :** AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOU Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUERA Laurence (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline, (T), PETIT Vivien (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), PARRILLA Jérôme (T), PERSON Claude (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFI Pascal(T), , VILA Patrice (T) .

**Absents ayant donné pouvoir :** DRAGUÉ Céline (T) à BONACAZE Benoit (T), ESCALAISS-VERGNETTES Nathalie (T) à GARSAU Jacques (T).

PETIT Vivien a été nommé secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par l'association Association de Coordination de l'Accueil des Gens du Voyage (ACAGV) au titre des actions qu'elle organise et conduit depuis plusieurs années en faveur des gens du voyage.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité  
Le Conseil communautaire,**

**DECIDE** de soutenir l'Association ACAGV dans le cadre de ses activités et des prestations qu'elle peut offrir sur le territoire communautaire,

**ADOpte** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 333€ (**SEPT MILLE TROIS CENT TREnte TROIS EUROS**), imputée à l'article 6574, chapitre 65.

**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2022 de la Communauté de Communes,

**CHARGE** le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



**Le Président,  
William BURGHOFFER**